

Pour diffusion immédiate

Le 19 juin 2006

2006/nr-068

**LE GOUVERNEMENT MCGUINITY AMÉLIORE L'ACCÈS AUX MÉDICAMENTS  
POUR LES PATIENTS**

*Grâce à la nouvelle loi, les contribuables en auront davantage pour leur argent*

TORONTO – Le gouvernement McGuinty améliore l'accès aux médicaments pour les Ontariennes et les Ontariens tout en assurant de nouvelles économies importantes grâce à la loi qui a été adoptée en troisième et dernière lecture aujourd'hui, a annoncé le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

« Nous sommes dans le camp des Ontariennes et Ontariens qui désirent et qui méritent de meilleurs soins de santé, particulièrement celles et ceux qui profiteront d'un meilleur accès aux médicaments, a indiqué le ministre Smitherman. La *Loi de 2006 sur un régime de médicaments transparent pour les patients* permettra à notre gouvernement d'en donner davantage aux contribuables pour leur argent. »

Le plan du gouvernement pour réformer le régime de médicaments entend notamment :

- réaliser des économies importantes grâce à des rabais d'achats en gros pour tous les médicaments destinés au Programme de médicaments de l'Ontario;
- reconnaître le rôle précieux joué par les pharmaciens dans les soins aux patients en les payant pour conseiller davantage les patients et prodiguer d'autres services professionnels;
- libérer les médecins du fardeau administratif associé aux médicaments régis par l'article 8;
- améliorer l'accès aux médicaments pour les patients grâce à de nouvelles inscriptions conditionnelles de médicaments, à l'accès exceptionnel et à l'examen accéléré des médicaments considérés comme des découvertes;
- écouter les points de vue des Ontariennes et des Ontariens par l'entremise d'un nouveau Conseil des citoyens qui conseillera le ministère sur les aspects sociaux des politiques et des priorités en matière de médicaments;
- utiliser l'expertise des pharmaciens de l'Ontario grâce à un nouveau Conseil des pharmaciens pour conseiller le ministère et l'administrateur du programme public de médicaments;
- renforcer la transparence en donnant aux patients un rôle à jouer dans les décisions du Comité d'examen des médicaments concernant l'inscription des médicaments sur la liste gouvernementale.

On s'attend à ce que le plan du gouvernement fasse économiser jusqu'à 277 millions de dollars par an. Ces économies seront réinvesties dans le régime de médicaments provincial de façon à soutenir l'amélioration de l'accès aux médicaments pour les patients. Le Programme de médicaments de l'Ontario de la province fournit une prestation pour médicaments à plus de 2,2 millions d'Ontariennes et d'Ontariens qui sont des personnes âgées, des bénéficiaires de l'aide sociale ou des personnes handicapées qui reçoivent un soutien de la province.

« L'un des objectifs les plus importants de cette loi est de reconnaître le rôle important que jouent les

pharmaciens dans les soins à donner aux patients, a dit le ministre Smitherman. C'est pourquoi nous avons travaillé avec des groupes de pharmaciens pour nous assurer que la nouvelle loi tient compte de leurs besoins et de ceux de leurs clients. »

« Le projet de loi 102 modifie en profondeur le régime de médicaments public de l'Ontario, a déclaré Marc Kealey, président-directeur général de l'Ontario Pharmacists' Association. Les pharmaciens de l'Ontario sont prêts à assumer un rôle plus important en matière de prestation de soins de première ligne axés sur le patient. La Ontario Pharmacists' Association anticipe avec plaisir de travailler en partenariat avec le gouvernement pour assurer la durabilité à long terme et la viabilité financière des pharmacies. »

L'initiative annoncée aujourd'hui s'inscrit dans le plan d'innovation en santé publique du gouvernement McGuinty qui vise à édifier un système de santé qui répond à trois objectifs prioritaires : maintenir la santé des Ontariennes et des Ontariens, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

**Renseignements (médias) :**

David Spencer  
Bureau du ministre  
durée  
416 327-4320

Dan Strasbourg  
Ministère de la Santé et des Soins de longue

416 314-6197

Renseignements (public) : 416 327-4327 ou 1 800 268-1154

Ce communiqué ainsi que d'autres documents pour les médias sont affichés dans la section Médias d'information de notre site Web à l'adresse suivante : <http://www.health.gov.on.ca/indexf.html>.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site <http://www.resultatsontario.gouv.on.ca>.

*Also available in English.*